

ENTRE NOUS

www.boutignyprouais.fr

ALLEMANT ■ BEAUCHÊNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE
■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■

Bulletin Municipal de BOUTIGNY- PROUAIS N°80 / Décembre 2014



VOUS ÊTES DE NOUVEAUX BOTIPRATIENS !

Vous vous êtes installés dans notre commune en 2014 ?

EXCELLENT CHOIX !

Pour vous souhaiter la bienvenue, si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à faire connaissance avec :

Le Conseil Municipal de Boutigny-Prouais, les Employé(e)s Communaux, les Responsables des Associations de votre village, les Sapeurs-Pompiers volontaires, le Corps Enseignant, le Prêtre de notre secteur, les Gendarmes rattachés à notre commune.

En votre honneur, une réception amicale sera organisée le :

VENDREDI 30 JANVIER 2015 à 19h00
(salle polyvalente de Boutigny, 18 rue des Potiers).

Nous vous y attendons...

Vous allez recevoir une invitation entre le 15 et le 20 janvier. Si vous ne vous êtes pas encore fait connaître ou si vous ne recevez pas votre invitation,

contactez le secrétariat de Mairie au 02 37 43 00 43.



Mes Cher(e)s Administré(e)s,

Les membres du Conseil Municipal, eux aussi, attendaient avec impatience le passage du Père Noël pour leur voir livrer, prêts à l'utilisation, les 3 bâtiments communaux pour lesquels ils s'investissent depuis 2010 avec la décision de les réhabiliter plutôt que d'assister à leur démolition.

Pour le bâtiment jouxtant la mairie, c'était tout à la fois la toiture et les murs qui présentaient des signes inquiétants de « fatigue » auxquels nous devons répondre en tenant compte du passage journalier des élèves, de leurs parents, des employés mais aussi des enseignantes.

Pour les bâtiments de Prouais, il était absolument indispensable de traiter au plus tôt la partie qui était consacré au logement car, là aussi, la toiture n'existait pratiquement plus et les murs menaçaient de s'écrouler à chaque instant. La partie de la longère qui sera consacrée à abriter nos associations, quant à elle demandait un remaniement de ses tuiles mais également un traitement urgent de ses ouvrants. Quant à la grange, il était grand temps qu'elle reprenne du service. Elle permettra à nos élèves de CE2, CM1 et CM2 de pratiquer leurs exercices sportifs, sans négliger le côté culturel de ce magnifique espace clos qui verra accueillir des expositions, des manifestations de tout ordre ...

Il nous faudra encore patienter un petit peu pour en profiter pleinement

Vos élu(e)s sont très attaché(e)s au patrimoine de leur commune, de votre commune, et si les dépenses engagées pour ces travaux voisinent les 1 300 000 € HT, elles ont été scrupuleusement mesurées et prévues. Un prêt de 900 000 € a été souscrit en mai 2010 pour financer ce programme. Le budget est sérieusement tenu et je me tiens à la disposition, sur rendez-vous, de celles et ceux qui souhaiteraient quelques explications sur la ligne endettement de la commune.

Immédiatement, profitons de cette période de Noël qui nous permet de rassembler nos familles et nos amis et de marquer ainsi l'affection que nous portons à nos proches. Que ces moments de fête vous apportent de la joie et du bonheur.

Au nom du Conseil Municipal dont je me fais le porte-parole, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, entouré(e)s de toutes celles et de tous ceux que vous aimez.

A l'année prochaine ...

Très cordialement,
Votre maire,
Mireille Eloy



LES BREVES DU CONSEIL

Conseil Municipal du 21 novembre 2014

Toutes les délibérations prises à l'unanimité :

- Approbation des comptes-rendus du 28 août et 3 octobre 2014
- Délibération pour signature de l'avenant n°2 (de – 2 276.81 € HT) avec l'entreprise SECAM concernant la réhabilitation des 3 bâtiments communaux
- Délibération pour désignation de 2 délégués au SILY :
Titulaire Monique Petit – Suppléante Evelyne Heulin
- Délibération pour création d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi pour le service périscolaire (cantine, garderie).
- Délibération pour le recrutement d'agents recenseurs et fixation de leur indemnité : 3 agents recenseurs qui seront payés au forfait soit pour un peu plus d'un mois de travail à mi-temps, l'équivalent d'un SMIC. (1 445,38 € brut)
- Délibération pour la fixation de la prime annuelle aux employés communaux
- Délibération pour l'octroi d'une participation financière pour le voyage de ski des 6ème du collège François Mauriac à Houdan : 20 collégiens botipratiens sont concernés. La commune versera 25 € par enfant soit 500 €€
- Délibération pour la mise en place de cave-urnes au cimetière de Boutigny
- Délibération pour la validation du devis de la SICAE ELY pour le remplacement d'un luminaire rue des grugeons aux Joncs : 754.03 € TTC
- Délibération pour le choix du traiteur à l'occasion du repas des aînés mercredi 14 janvier 2015 :
BULION TRAITEUR de Tréon avec prêt d'une étuve
- Délibération pour détermination par le Conseil Municipal des critères liés au choix du colis des aînés
- Délibération pour validation des devis liés à la fourniture des matériaux nécessaires à la construction par nos employés de la clôture des services techniques à Prouais : POC Paris Ouest Clôtures pour 1 133.50 €€HT
- Décision Modificative :
Changement d'imputation de compte par jeu d'écritures :
 - la somme de 568 690.21 € passe du compte 21532 au compte 2152. Elle correspond à des investissements anciens et divers.
 - le montant de 22 292.85 € passe du compte 13 au compte 16. Encaissement par la trésorerie en 2009 d'un emprunt en compte 13 (subvention) au lieu du compte 16 (emprunt).

Dlibérations prises à la majorité

- Délibération pour l'hébergement des données des cimetières sur le site internet d'Elabor
- Indemnité du Percepteur



**MERCI DE NOTER QUE VOTRE MAIRIE
ET VOTRE AGENCE POSTALE COMMUNALE
SERONT EXCEPTIONNELLEMENT FERMEES
LES SAMEDIS 27 DÉCEMBRE 2014 et 3 JANVIER 2015**

QUELQUES REGLES D'URBANISME...

Le permis d'aménager (PA) est notamment exigé pour la réalisation d'opérations d'afouillement ou la réalisation de certaines opérations de lotissement.

Le permis de démolir (PD) concerne la démolition totale ou partielle d'une construction existante sur le cadastre

La déclaration préalable (DP) est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance. La mairie vous délivre alors un récépissé avec un numéro d'enregistrement qui mentionne la date à partir de laquelle les travaux pourront débuter en l'absence d'opposition du service instructeur.

Le permis de construire (PC) répond aux mêmes soucis de l'administration. Il est généralement exigé pour tous travaux de plus grandes importances.

En cas d'acceptation, la décision de la mairie prend la forme d'un arrêté municipal. Cette décision vous est adressée par courrier ordinaire.

En cas de refus, lorsqu'un permis de construire ou une déclaration ont été refusés, la décision vous est adressée par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception.



Après obtention de son autorisation, le pétitionnaire doit placer un panneau d'affichage sur son terrain. Sa définition est définie très précisément dans les articles A424-15 à A424-19 du code de l'urbanisme

Ledit panneau doit être rectangulaire et avoir des dimensions supérieures à 80cm. Il doit être visible du public.

Il doit indiquer précisément :

- Le nom, la raison sociale ou dénomination sociale du bénéficiaire
- Le numéro du permis ou de la déclaration préalable et sa date d'obtention
- La nature des travaux, la superficie du terrain
- L'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté.

LISTE DES AUTORISATIONS ACCORDEES

N° ADMINISTRATIF	ADRESSE DU TERRAIN /CADASTRE	NATURE DES TRAVAUX	DATE DE L'ARRETE	DECISION
PC 02805613B0005/1	22 TER rue du Rosaire BOUTIGNY	Modifications ouvertures	03 octobre 2014	ACCORDÉE
DP 02805614B0022	37B rue des Potiers BOUTIGNY	Pose de fenêtres de toit sur un côté du bâtiment	24 septembre 2014	ACCORDÉE
DP 02805614B0023	3 rue des Blatiers PROUAIS	Pose d'une fenêtre de toit	31 octobre 2014	ACCORDÉE
DP 02805614B0024	14 rue de la Colonie BOUTIGNY	Création d'un sas d'entrée	23 octobre 2014	ACCORDÉE
DP 02805614B0025	14 rue de la Colonie BOUTIGNY	Construction d'une extension de 18,49m ²	23 octobre 2014	ACCORDÉE
DP 02805614B0026	23 rue de L'AUBETON BUCHÉLET	Construction d'un abri pour camping-car	31 octobre 2014	ACCORDÉE
DP 02805614B0028	16 rue de l'Andusse CLOCHE	Pose de 5 fenêtres toit	31 octobre 2014	ACCORDÉE
DP 02805614B0030	8 rue des Carreaux BOUCHEMONT	Pose d'un portail et d'un portillon	31 octobre 2014	ACCORDÉE
DP 02805614B0031	32 rue des Blatiers PROUAIS	Ravalement	31 octobre 2014	ACCORDÉE
DP 02805614B0032	10 rue des Bouvreuils « Le Nerprun » BOUTIGNY	Remplacement clôture existante. Construction d'un muret, pose clôture, et portillon.	31 octobre 2014	ACCORDÉE
DP 02805614B0033	9 rue des bouvreuils « Le Nerprun » BOUTIGNY	Pose d'une fenêtre sur pignon	26 novembre 2014	ACCORDÉE



FÉLICITATIONS A NOS DIPLÔMÉS...

Le 8 novembre dernier, lors de la cérémonie de remise des diplômes officiels, organisée par le lycée Jean Monnet de La Queue-les-Yvelines, Antoine PINEAU, Maureen GASPARD et Yohan ROBERT se sont vus remettre, en mains propres, par Mme le Maire de BOUTIGNY-PROUAIS, leur précieux sésame.

Tous ces heureux lauréats avaient bien mérités d'être mis à l'honneur après le travail fourni année après année !

En ce qui concerne BOUTIGNY-PROUAIS, toutes nos félicitations à :



Margot BOUTREUX	BAC GENERAL	LITTERAIRE LANGUES	Mention Assez Bien
Alexis SATURNIN	BAC GENERAL	SCIENTIFIQUE option SVT	Mention Très Bien
Elodie DESPLANCHES	BAC GENERAL	SCIENTIFIQUE option SVT	Mention Assez Bien
Axel GASNIER	BAC GENERAL	SCIENTIFIQUE option SVT	Mention Assez Bien
Antoine PINEAU	BAC GENERAL	SCIENTIFIQUE option SVT	Mention Assez Bien
Maureen GASPARD	BAC TECHNOLOGIQUE	MARKETING	Mention Bien
Nicolas CARRU	BAC TECHNOLOGIQUE	SYSTEME D'INFORMATIQUE DE GESTION	Mention Assez Bien
Yohan ROBERT	BAC TECHNOLOGIQUE	SYSTEME D'INFORMATIQUE DE GESTION	Mention Assez Bien
Vincent SIMON	BTS	NEGOCIATION RELATION CLIENT	

Ce fut un instant certes convivial, mais il traduisait aussi un vrai bonheur partagé avec les « anciens » élèves du lycée qui avaient fait le déplacement, entourés de leurs familles, de leurs enseignants mais aussi de nombreux maires de leurs communes, fières de leurs jeunes.

Tout a été mis en œuvre pour faire de cette journée un moment inoubliable marquant la fin de la vie scolaire et l'entrée dans un cursus supérieur ou dans la vie professionnelle.

REPAS DES AINES

**AU PROGRAMME
UN COCKTAIL FESTIF !**

**IL SE TIENDRA À LA SALLE POLYVALENTE
LE MERCREDI 14 JANVIER 2015 À PARTIR DE 12H**



BOUTIGNY ET PROUAIS ONT RENDU UN VIBRANT HOMMAGE À LEURS SOLDATS « MORTS POUR LA FRANCE »

L'armistice de 1918, signé le 11 novembre à 5h15 marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale, la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne.

Le cessez-le-feu est effectif à onze heures, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 8 millions de morts, d'invalides et de mutilés. Les généraux allemands et alliés se réunissent dans un wagon-restaurant aménagé provenant du train d'État-Major du maréchal Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne.

Félicitations à la chorale des enfants des écoles, dirigée par Hans MONTPONTET, qui a su donner une dimension humaine à cette commémoration. Elle a permis de contribuer au développement de la conscience citoyenne des plus jeunes et des moins jeunes, en permettant de réfléchir sur ce conflit passé, afin de cultiver une extrême vigilance pour l'avenir.



Autre moment intense, l'inauguration de la plaque du souvenir en mémoire de Sylvia LANDAU (1929-1944), déportée parce qu'elle était juive... ainsi qu'une partie de sa famille. Ils demeuraient alors à la mairie annexe de Prouais.

Qui connaît Sylvia ?

Qui se souvient d'elle ?

Un nom, une adresse, quelques dates pour une inconnue sans visage

Qui connaît Sylvia ?

Qui se souvient d'elle ?

Celui qui l'a dénoncée ?

Celui qui l'a arrêtée ?

Celui qui l'a déportée ?

Celui qui l'a assassinée ?

Non...

Ceux-là veulent l'oublier.

Mais alors,

Qui connaît Sylvia ? Extrait de la voix des Sentinelles de la Mémoire 2005



Avant de partager un moment de convivialité autour du « vin d'honneur » offert par la Municipalité, deux de nos concitoyens ont été distingués :

Elodie DESPLANCHES brillante bachelière (bac Scientifique, mention AB en 2014) a reçu son diplôme agrémenté d'un cadeau de son ex-lycée de la Queue-Les-Yvelines.

Elodie est aussi une nouvelle recrue dans le corps des pompiers Botipratiens.

La devise des pompiers français est « Courage et Dévouement ».

Elodie ne manque ni de l'un, ni de l'autre !



Marc BALLESTEROS, sur proposition du Conseil Municipal a été nommé Adjoint au Maire honoraire.

Cette distinction récompense 40 années passées au service de nos concitoyens.

Les temps forts de cette riche expérience souligne Marc Ballesteros ont été : « la fusion-association de nos deux communes avec les nombreux problèmes résultant de cette décision; puis la création de deux lotissements, avec ce qui en résulte ; l'agrandissement de l'école.

... J'ai beaucoup appris des autres...et tout ceci reste pour moi une aventure passionnante au service de la collectivité ».

Marc a tenu à associer son épouse Janine à cette reconnaissance :

«... la disponibilité liée à mes mandats m'a souvent éloigné de la maison, mon épouse a courageusement assumé ».

L'écharpe d'Adjoint au Maire Honoraire, cadeau de la Municipalité, lui a été remise par Noah Ballesteros, son petit-fils.

La relève est assurée !



FÉLICITATIONS à ELODIE et à MARC ! Ils ont au moins une qualité commune : le dévouement pour les autres.

PUBLI-COMMUNIQUÉ



RECENSEMENT

de la population 2015



Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! **IL A LIEU DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2015.**
Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : PAS BESOIN DE VOUS DÉPLACER

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous le préférez, l'agent vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

• **Si vous répondez par internet**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**



Insee & votre commune



ANNIE CHAUBARD

LE NERPRUN
LES JONCS
BOUTIGNY BOURG
LA MUSSE
SAUSSAY



ISABELLE PINARD

ALLEMANT
DANNEMARIE
ST PROJET
LE BOIS DES PRES
LE MESNIL SUR OPTON
CLOCHES
BEAUTERNE
BOUTIGNY BOURG
BOUCHEMONT
BUCHET
LES TERRES BLANCHES



MARC BALLESTEROS

ROSAY
PROUAI BOURG
LES PRIMEVERES
BEAUCHENE

ARMÉE DE TERRE

La Mairie a été informée du recrutement possible, chaque année, de 500 spécialistes dans la branche « maintenance » au sein de l'Armée de Terre.

Qu'est-ce que la maintenance ? Un métier d'experts.

Dans l'Armée de Terre, la maintenance du matériel a diverses filières : de l'armement, à l'avionique des aéronefs, en passant par la gestion des matériels et des approvisionnements, la gestion des matériels terrestres et la maintenance des systèmes d'informations et même de la pyrotechnie.

La maintenance est une affaire d'experts de la mise en œuvre des techniques de diagnostic, d'entretien et de réparation.

Les qualités requises :

Être capable de travailler en équipe, polyvalent, précis ; capable de prendre des initiatives, respecter la réglementation en matière d'entretien et de contrôle.

Les conditions d'accès à ces postes :

- Être de nationalité française.
- Avoir au moins 17 ans et demi et au plus 29 ans au moment de la souscription du contrat.
- Être en règle avec les obligations du Service national et avoir accompli la Journée de Défense Citoyenneté (ou au moins avoir été recensé auprès de la mairie de son domicile).
- Jouir de ses droits civiques
- Avoir été reconnu apte médicalement (pendant les évaluations)
- Détenir un CAP, un BAC professionnel ou technologique dans le domaine de la maintenance

Contacts :

Pour plus d'informations sur les postes ouverts :

CIRFA de Chartres – 1, rue Pierre Mendès-France – BP 70411 – 28018 CHARTRES CEDEX

Téléphone : 02.37.91.56.39

Mél : cirfa.chartres@terre-net.defense.gouv.fr



ASCBP section Football



UNE NOUVELLE SAISON POUR LES FOOTBALLEURS

Un club en bonne santé ...

Cette nouvelle saison footballistique démarre bien puisque le club compte 123 licenciés. 17 nouveaux joueurs et 1 dirigeant ont rejoint l'ASCBP.

Un club qui anticipe...

En septembre, nous avons signé une entente avec le club de Condé sur Vesgre afin de pouvoir évoluer dans le district des Yvelines.

Deux raisons ont plaidé pour ce choix :

- éviter la perte des joueurs de + 13 ans qui partent faire leurs études dans le 78
- permettre à nos jeunes joueurs d'évoluer et de progresser dans un autre championnat qui possède d'excellentes structures permettant ainsi la bonne pratique du football.

Un même maillot à mouiller...

Afin de ne pas faire de différence entre les deux clubs, les joueurs de Boutigny-Prouais et de Condé-sur-Vesgre sont mélangés et jouent sous le même maillot. Les entraînements et les matchs se déroulent sur les deux stades.

Une constante...

3 équipes continuent à évoluer dans le district de l'Eure-et-Loir : les Séniors, les Vétérans et l'Ufolep.

Invitation :

**Pour bien commencer l'année 2015,
que vous soyez joueurs, dirigeants, bénévoles ou supporters,**

**Venez nombreux dimanche 18 janvier 2015 à partir de 16h (salle polyvalente de Boutigny)
partager avec tout le bureau, la traditionnelle galette des rois et échanger ensemble !**

Giovanni GIOIA
Président ASCBP



INSCRIPTIONS ELECTORALES

Pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait,

VOICI UNE INFORMATION ADMINISTRATIVE IMPORTANTE

concernant les inscriptions sur les listes électorales.

Nous vous informons que votre mairie **SERA OUVERTE**

(y compris pour les services de l'agence postale communale)

le **MERCREDI 31 DECEMBRE 2014 de 14h30 à 16h30**



ATTENTION : Pour vous inscrire sur les listes électorales, il est obligatoire de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, **MAIS, dès à présent**, vous pouvez venir faire cette démarche aux horaires habituels d'ouverture de la mairie.

2ème RAPPEL : PLUS DE LINGETTES DANS LES TOILETTES S'IL VOUS PLAÎT !

A la station de Boutigny,

- en 2012, nous changions une pompe ... 1 800 € HT,
- en mai 2014, nous changions une autre pompe 3 320 € HT,
- Aujourd'hui, il nous faut investir 2 900 € HT,

et la cause de toutes ces pannes qui perturbent considérablement le fonctionnement de la station d'épuration est liée à un seul geste qui peut largement être évité ...



Il est impératif que ces déchets soient mis aux **ordures ménagères** et non dans le réseau.

L'assainissement collectif ne doit recevoir que des effluents domestiques.

Vous êtes raccordés au tout-à-l'égout (ce qui ne signifie pas, comme son nom l'indique malheureusement, que l'égout « absorbe » tout vos déchets) ?

Vous souhaitez, comme moi, que nous continuions à maîtriser le coût de la taxe d'assainissement ?

Alors, aidez-nous à maintenir le matériel de service en état de bon fonctionnement :

**Jetez vos lingettes dans la poubelle :
ELLES NE SONT PAS BIODEGRADABLES !**

Merci, Votre maire.

« SAUVONS LE NOEL D'ARLEQUIN », le spectacle retenu pour les élèves notre école élémentaire.

Ce samedi matin 13 décembre, trois artistes répondant au nom de Colombine, de Monsieur Scrounge et d'Arlequin se produisaient devant les élèves de notre école.

Tout droit venu de la ville italienne de Bergame, Arlequin a posé ses bagages à Boutigny-Prouais ... mais chaque année ... malgré tous ses efforts ... ses Noëls s'achèvent sur une catastrophe !

Avec l'aide des élèves botipratiens, la ravissante Colombine va tout faire pour permettre à Arlequin de célébrer le plus beau des Noël ... mais pour y arriver, il faudra déjouer une à une les sombres manigances de l'étrange Monsieur Scrounge ...

Les rires, les chants, les acrobaties, la poésie étaient au rendez-vous.

Les enfants ne s'y sont pas trompés, avec une participation tellement efficace que le contrat de départ a été complètement réussi ... Le Noël d'Arlequin a été sauvé !!! Bravo les enfants !

La visite du Père Noël, une friandise, un chocolat chaud ... la mission était accomplie !





Un désir de grandir

Un anniversaire à ne pas manquer...

En janvier 2015, notre association sportive fêtera ses 107 ans d'activité. Durant toutes ces années, le club a fait partager sa passion à de nombreuses personnes bien au-delà de Boutigny. Aujourd'hui notre rayonnement grandit. Il n'est pas question de ralentir notre progression et notre dynamique.

Un objectif...

Nous avons un vaste projet d'agrandissement et d'aménagement à réaliser dans un avenir très proche. Actuellement, nous avons un stand de tir à 10 mètres. Nous souhaiterions accueillir 3 disciplines de plus : 25 mètres, 50 mètres et 100 mètres.

Ces trois distances ne sont plus pratiquées. Elles manquent énormément sur le plan de nos activités sportives. Se développer, c'est assurer l'avenir. Actuellement, les adhérents sont demandeurs de ces structures. Malheureusement, la réalisation de tels projets est complexe.

Un peu d'histoire...

Dans le passé, 3 présidents ont été contraints temporairement de mettre le club en sommeil. D'abord par les deux guerres (1914/1918 et 1939/1945), puis plus tard, par de conséquentes difficultés de fonctionnement. Celles-ci ont entraîné le club dans un grand désarroi (5 années d'inactivité de juin 1999 à août 2004).

Anéanti, personne n'a souhaité reprendre cette « Vieille Dame » en main, s'ajoutant à cela la vétusté du matériel et des équipements.

Le renouveau...

Après quelques années de réflexion, le désir et la force du sport n'ont pu faire disparaître La Fraternelle. Notre histoire a repris le 1er novembre 2004 pour la saison 2004/2005 en UFOLEP.



Quelques chiffres...

Le club est relancé avec 6 licenciés (4 jeunes et 2 adultes). Ce nouveau départ nous a fait renouer avec le passé. Une aventure humaine omniprésente, une passion sportive qui dure dans le temps plus que jamais.

Pour répondre à cette augmentation des licenciés, nous nous sommes affiliés en septembre 1998 à la Fédération Française de Tir. Actuellement, notre club continue à attirer de plus en plus de personnes. Depuis 3 ans nous fluctuons entre 38 et 45 licenciés dans une fourchette d'âge de 7 à 71 ans dans le club, tout cela dans une ambiance très conviviale et chaleureuse.

Ensemble...

Les bénévoles, les adhérents et nos élus sont le moteur de ce club. Notre culture sportive est bien enracinée dans la commune et ses alentours. Elle attire de plus en plus l'attention des tireurs extérieurs. Nos résultats sportifs montrent le sérieux que nous apportons à notre public. Une bonne gestion et des investissements réfléchis sont les raisons de notre développement actuel.

En 10 ans, nous avons su rebâtir une identité incontestable du club. Notre évolution et notre progression sont constantes. Nous comptons bien garder ce cap. Nos résultats sportifs font des envieux, de même que notre école de tir pour sa qualité éducative sur le plan régional. Les demandes d'inscription sont fréquentes et nous restons ouverts à toutes demandes jusqu'à mi-mars. (Il reste 3 places chez les enfants de moins de 10 ans et quelques-unes pour les plus grands ; il n'est pas trop tard pour prendre sa licence).

A suivre....

Les membres de la Fraternelle vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015.

Envie de connaître le 7ème art ?



Vous avez envie de nouveau dans le 7ème art ? Vous voulez apprendre des techniques de jeu face à la caméra ?
Vous souhaitez réaliser un clip ou une vidéo promotionnelle ?
Vous recherchez des intervenants pour mener des jeux de rôles lors de vos animations ?



N'attendez plus et découvrez les réalisations de l'association Mute'n'Play, participez aux prochains stages de théâtre/cinéma qu'elle propose, ou contactez-la pour mettre un peu de nouveauté dans vos activités. Créative et passionnée elle a pour but de faire découvrir à tous, les arts de la scène et du cinéma dans une ambiance professionnelle et dans la bonne humeur.

Récompensée du prix de la première œuvre et de la meilleure mise en scène pour son court métrage « L'effet Domotro », elle crée également sa première chaîne de télévision à travers un web série totalement déjanté : Mute'n'Play Channel, et sera bientôt présente sur les ondes avec un feuilleton radiophonique.

Aussi, en Juin 2015, venez assister à son nouveau spectacle inspiré des "Césars" et réalisé avec des étudiants de l'Ecole de la Cité : les Mute 'n' Prices.

Avec des films projetés à la fois sur la grande et la petite toile, mêlant humour et émotion, Mute 'n' play est une association à suivre et à découvrir sans modération : #mutenplay

 Mute'n'Play  @Mute_n_Play / Mute'n'Play@Mute_n_Play

Au plaisir de se rencontrer lors d'un stage, d'un spectacle, d'une projection, d'un séminaire ou autre... Retrouvez tous nos événements sur notre page Facebook, et pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter :

Général: muteandplay@gmail.com

Artistique : Fabien Luszezyszyn - 06 74 93 37 65

Frédéric Pelletier

f.lusze@gmail.com

fredericpell@gmail.com

Communication : Julien Denervaux- 06 44 29 32 20

julien.denervaux@gmail.com

Un samedi sous le signe de la fête et de la bonne humeur

En ce samedi 13 décembre, la joie était sur tous les visages des élèves scolarisés à l'école Etienne Prunier de Boutigny-Prouais.

Accompagnés par leurs parents, ce sont les yeux pétillants qu'ils ont assisté au spectacle intitulé « Sauvons le Noël d'Arlequin », offert par la commune.

Ce fabuleux moment s'est enchaîné dans la salle polyvalente où se tenait le marché de Noël et la vente de sapins organisée conjointement par l'Association des Représentants de Parents d'Elèves et l'équipe enseignante.

C'est avec une joie non dissimulée que les enfants ont assisté à la présentation et à la vente de leurs magnifiques créations de Noël !

Et pour clore cette belle matinée, les élu(e)s, accompagné(e)s du Père Noël, ont procédé à la traditionnelle distribution de friandises et chocolats, sans oublier le chocolat chaud servi par Marie-Annick et Peggy, en charge habituellement des élèves de notre école.



Merci à tous pour votre chaleureuse et cordiale participation.
L'équipe des Représentants de Parents d'Elèves

VIE ASSOCIATIVE



Le Président et les Membres de l'ASPIC adressent
leurs meilleurs vœux pour l'année 2015
aux Botipratiennes et Botipratiens

Ils vous convient à leur Assemblée Générale
le samedi 31 janvier à 14h15. Elle sera suivie
d'une conférence sur "la protection des chouettes"



Le dimanche 23 novembre a eu lieu en l'Eglise Saint Pierre de Boutigny
un magnifique concert organisé par l'Aspic.
Les mélodies de Schubert, Haydn, Vivaldi nous ont été interprétées au chant, au hautbois,
au basson et au clavier par le groupe NOT'S EN BULL'S.....
Une quarantaine de personnes ont assisté à ce concert.
La participation financière sera utilisée pour la réfection du Chœur de notre Eglise.
Merci aux concertistes, merci aux généreux participants.

Bernard BENIT Président de l'ASPIC



L'ASPIC propose...

Après le grand chamboulement des locaux communaux en 2014, les Botipratiennes et les Botipratiens voient apparaître, à Prouais, les bâtiments réhabilités de la future
« Maison des Associations ».

La poursuite de nos activités dans des locaux neufs pourraient se faire courant février 2015. Donc, grâce aux nouveaux locaux, nous avons un projet de création d'un atelier ouvert à tous les adhérents de l'ASPIC à jour de leur cotisation annuelle (15 €).



- Cet atelier, animé par des bénévoles, s'adresse à des amateurs d'activités manuelles qui souhaitent se retrouver pour pratiquer leur passion dans un esprit de convivialité et d'échange,
- Chacun pourra venir avec son projet et le créer en toute liberté,
- Aucun matériel ou matériau ne sera fourni, seule l'utilisation du four pourra être organisée.
- Dans un premier temps, l'atelier commencera par des activités centrées sur le dessin, la peinture et la poterie.

Il fonctionnera les mardis de 13h30 à 15h30 à la maison des Associations à Prouais.

Le lancement de cette section d'animation s'ajoute aux activités de la Passerelle des Savoir Faire, qui continue à fonctionner avec ses animateurs actuels de marqueterie et de sculpture-modelage.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter, dès maintenant, les personnes qui ont accepté la responsabilité du fonctionnement du futur atelier :

Annie CHAUBARD : 02 37 65 10 19 ou 06 79 22 57 46

Marie FASSI : 06 74 41 22 88

Le Président
Bernard Benit



NOS JOIES...

- LÉTEISSIER *Enzo* le 28/09/2014
- HALPHEN *Mayline* le 30/09/2014
- CROCHET *Arthur* le 10/10/2014
- LIÉBERT TEMARII *Téva* le 30/10/2014
- VIANA *Héloïse* le 15/11/2014
- MAILLIER *Agathe* le 20/11/2014

Bienvenue aux bébés, félicitations aux heureux parents.



NOS PEINES...

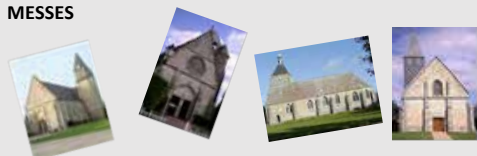
- SAWADOGO *Ouanécida* le 28/10/2014
- WOZNIAK *Jean-Pierre* le 05/11/2014

Nos condoléances aux familles endeuillées.

ASSOCIATIONS COMMUNALES

ASSOCIATIONS	NOM PRESIDENT(E)		TELEPHONE		ADRESSE MAIL et/ou SITE INTERNET	
SOCIETE DE CHASSE	BOUTIGNY	PROUAIS	BOUTIGNY	PROUAIS	BOUTIGNY	PROUAIS
	J-M BARRIE	Bernard LETELLIER	02 37 65 15 82	02 37 43 24 33	j-marc.barrie@orange.fr	
ASPIC	Bernard BENIT		06 62 93 68 75		marie-angele.schmitt@orange.fr	
CLUB DE L'AMITIE	Michel ALLORGE		02 37 65 16 75			
AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	Serge MARECHAL		02 37 65 18 74			
AMICALE SAPEURS POMPIERS	Vincent PELUCHE		06 11 14 14 65		www.sapeurspompiersboutigny.sitew.com	
COMITE DES FETES	BOUTIGNY	PROUAIS	BOUTIGNY	PROUAIS	BOUTIGNY	PROUAIS
	Isabelle LEGER	Viviane HELLEGOUARCH	0686924212	06 34 87 49 38	comite.fete.boutigny@free.fr	
ASCBP Football	Giovanni GIOIA		06 85 90 15 83		ascbp@orange.fr ascboutignyprouais.footeo.com	
TIR « La Fraternelle »	Gil MARECHAL		06 74 52 39 79		marchal.gil@free.fr	
MESSAMBIA Zumba Fitness	Alexandra PEETERS		06 61 77 85 49		messambia@hotmail.fr	
LES ESCAPADES DE BOUTIGNY- PROUAIS	Isabelle LEGER		06 86 92 42 12		ateliertheatreboutigny@gmail.com	
Association des représentants des parents d'élèves					rpe.boutigny-prouais@hotmail.fr	

MESSES



- 1er dimanche du mois : Prouais
- 2ème dimanche du mois : Faverolles
- 3ème dimanche du mois : Saint-Laurent-la-Gâtine
- 4ème dimanche du mois : Boutigny
- 5ème dimanche du mois : Faverolles

Horaires site paroisse ou à la porte de l'église
La paroisse : www.paroisse-nogent-le-roi.com

	Tel	HORAIRES	MAIL/SITE INTERNET
GARDES DE MEDECIN	Composer le 15		
HOPITAL DE HOUDAN	01 30 46 18 00		
GENDARMERIE	Composer le 17		
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE RéGINE Deforges 4 rue du Rosaire BOUTIGNY-PROUAIS	02 37 43 05 14	Mercredi de 14h00 à 16h00 Samedi de 16h00 à 18h00	bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr ou boutigny.prouais@wanadoo.fr (mairie)
AGENCE POSTALE COMMUNALE	02 37 43 05 15	Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30 Le Samedi 09h00 à 12h00	
MAIRIE BOUTIGNY-PROUAIS	02 37 43 00 43	Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30 Le Samedi 09h00 à 12h00	boutigny.prouais@wanadoo.fr Site internet : http://www.boutignyprouais.fr
Collecte déchets ménagers	www.sieed.fr		